

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 20 janvier 2021

L'Eurométropole de Strasbourg contribue au lancement du Plan national de lutte contre les logements vacants et soutient l'appel à candidatures du Ministère pour accompagner des collectivités volontaires dans leurs démarches contre la vacance des logements

A l'occasion d'un webinaire qui a réuni plus de 600 personnes issues de collectivités et de professionnels de l'habitat privé dans toute la France, Suzanne Brolly, présidente du Réseau national des collectivités mobilisées contre le logement vacant, et vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg en charge de l'Habitat, et Emmanuelle Wargon, ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du logement, ont présenté ce mercredi 20 janvier un Plan national de lutte contre les logements vacants.

A l'appui d'un appel à candidatures pour accompagner de manière accélérée les collectivités, ce plan prévoit la remise sur le marché d'au moins 1,1 million de logements en France.

Collectivité pionnière dans la lutte contre la vacance, l'Eurométropole de Strasbourg s'est fortement mobilisée depuis plusieurs années pour définir une stratégie de remise sur le marché des logements concernés en accompagnant les propriétaires de manière personnalisée. Mise en place en 2016, la démarche « Mieux relouer mon logement vacant » a déjà permis la remobilisation de plus de 300 logements à des niveaux de loyers abordables.

Au nom du réseau national qu'elle préside, l'Eurométropole de Strasbourg s'est engagée à incarner la voix des collectivités, afin que le plan soit porteur de nouvelles pratiques partagées pour garantir la remobilisation des logements inoccupés.

« Je me félicite du travail partenarial effectué dans le cadre du réseau national et avec le Ministère pour élaborer ce plan, indique Suzanne Brolly. Il va nous permettre d'aller plus loin afin de remobiliser les plus de 3000 logements inoccupés depuis au moins trois ans sur notre territoire, soit l'équivalent d'une année entière de construction neuve. C'est donc un levier essentiel de notre politique pour répondre aux besoins de logement des ménages modestes tout en luttant contre l'artificialisation des sols. »